

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
1. INTRODUCTION.....	1
2. MARGE.....	2
3. SPREAD.....	3
4. COMMISSION.....	4
5. PRIME POUR ORDRE STOP LOSS GARANTI (OSLG).....	4
6. FRAIS DE FINANCEMENT.....	4
7. OPTIONS DE GRÉ À GRÉ – MARGE.....	7
8. OPTIONS DE GRÉ À GRÉ – PRIME.....	13
9. OPTIONS DE GRÉ À GRÉ – SPREAD.....	13
10. AUTRES COÛTS LIÉS À VOTRE COMPTE (TOUS LES PRODUITS).....	13

INTRODUCTION

1.1 Ces Conditions Tarifaires ne concernent que les transactions directes entre vous et CMC Markets.

Dans les Conditions Tarifaires, CMC Markets GmbH est également désignée par les termes « CMC Markets », « nous », « notre » et « nos » en référence à vos activités menées avec nous.

Les termes utilisés dans ces Conditions Tarifaires et commençant par une majuscule font référence aux termes définis dans nos Conditions Générales au sein de la clause dans laquelle ils apparaissent dans ce même document.

Dans ces Conditions Tarifaires, nous vous fournissons des informations afin de vous aider à comprendre les coûts et les frais associés à la conclusion de Transactions de CFD sur Marge et/ou de Contrats d'Options de gré à gré avec nous et nos services connexes. Veuillez prendre le temps de lire attentivement nos Conditions Tarifaires et les autres documents mis à votre disposition, notamment nos Conditions Générales, notre Politique d'Exécution des Ordres, notre Avis d'Avertissement sur les Risques et nos Informations destinées aux Consommateurs, ainsi que les autres informations pertinentes disponibles sur notre site Internet et notre Plateforme.

Ces Conditions Tarifaires sont divisées en deux sections distinctes :

- (a) les Coûts liés aux produits de Transaction de CFD sur Marge proposés par CMC Markets ; et
- (b) les Coûts liés aux produits de Contrat d'Options de gré à gré proposés par CMC Markets (lorsqu'ils sont mis à votre disposition).

1.2 Pour obtenir des informations en temps réel sur nos coûts, veuillez vous reporter à la présentation du produit correspondant, disponible sur la Plateforme. Nous vous recommandons vivement de consulter la présentation du produit afin de vous assurer que vous comprenez bien les coûts associés avant d'effectuer une transaction chez nous. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous disposez de fonds suffisants sur votre Compte pour payer intégralement les montants dus à CMC Markets.

1.3 Nous vous déconseillons d'effectuer des transactions avec nous si vous ne comprenez pas parfaitement les coûts et les frais associés à la conclusion de transactions. Pour toute question, veuillez contacter notre équipe gestion clients: gestionclients@cmcmarkets.fr ou +33 (0) 153 83 14 03.

TRANSACTIONS DE CFD SUR MARGE

MARGE

2.1 Marge de Position.

Si vous ouvrez une Transaction de CFD sur Marge (ou une Position) avec nous, vous devrez déposer des fonds sur votre Compte, qui sont connus sur la Plateforme comme « marge de position ». La Marge de Position représente un pourcentage de la valeur totale de la Position. Aucune Marge de Position n'est requise pour la partie des Transactions de CFD sur Marge ou des Positions couvertes par un Ordre Stop Loss Garanti (OSLG), pour lesquels une « marge de référence » est requise à la place.

La marge de position requise pour vos Positions sera calculée à l'aide du Taux de Marge applicable indiqué sur la Plateforme dans la section « aperçu du produit » de chaque Produit.

Le Taux de Marge applicable à certains Produits variera en fonction de la taille de la Position ou du palier auquel la taille de la Position appartient.

La partie de la Position qui appartient à chaque palier est soumise au Taux de Marge applicable à ce palier (à l'exclusion de toute Position couverte par un OSLG). Pour calculer votre marge de position, vous devez prendre le Cours Moyen du Palier 1 indiqué sur la Plateforme. La marge de position requise à un moment donné est calculée comme suit :

La somme de (partie de la position dans le palier pertinent (en unités) x Taux de Marge pertinent pour ce palier, à l'exclusion des Unités couvertes par un OSLG)¹ x Cours Moyen du Palier 1 x Taux de Change

Exemple A

SOCIÉTÉ ABC - TAUX DE MARGE		
PALIER	TAILLE DE LA POSITION (À L'EXCLUSION DU NOMBRE D'UNITÉS COUVERTES PAR UN OSLG)	TAUX DE MARGE
1	0 – 1 000	10%
2	> 1 000 – 3 000	15%
3	> 3 001 – 5 000	20%
4	> 5 001 – 10 000	30%
5	> 10 000	50%

En utilisant les Taux de Marge indiqués dans le tableau ci-dessus à titre d'exemple, une Position de 6 500 unités dans la société ABC utilisant un Cours Moyen du Palier 1 de 2,75 € par Unité dans la Monnaie de votre Compte, l'Euro, nécessiterait une Marge de Position de 3 437,50 €, calculée comme suit :

¹ (Unités au palier 1 x Taux de Marge du palier 1 + Unités au palier 2 x Taux de Marge du palier 2 + Unités au palier 3 x Taux de Marge du palier 3 + Unités au palier 4 x Taux de Marge du palier 4 + Unités au palier 5 x Taux de Marge du palier 5)

PALIER	PARTIE DE LA POSITION À CHAQUE PALIER, EN UNITÉS (à l'exclusion du nombre d'Unités couvertes par un OSLG)	TAUX DE MARGE (%)	Unités x Taux de Marge défini pour chaque palier	MARGE DE POSITION REQUISE
1	1 000	10%	1 000 x 10% = 100	1 250 x 2,75 (Cours Moyen du Palier 1) x 1 (Taux de Change)
2	2 000	15%	2 000 x 15% = 300	
3	2, 000	20%	2 000 x 20% = 400	
4	1 500	30%	1 500 x 30% = 450	
5	0	50%	0	
TOTAL	6 500 Unités		1 250	3 437,50 €

Veillez noter que si vous détenez une Transaction de CFD sur Marge couverte par un OSLG, votre marge standard (la somme de votre marge de position pour toutes les Positions de Transaction de CFD sur Marge non couvertes par un OSLG et votre marge indépendante à un moment donné) sera réduite en conséquence.

2.2 Marge de Référence.

En ce qui concerne toute partie d'une Transaction de CFD sur Marge couverte par un OSLG, la marge de référence requise est calculée comme suit :

Sur une Transaction de CFD sur Marge à l'achat, la marge de référence est :

Unités dans l'OSLG x (Cours Moyen du Palier 1 - Niveau OSLG) x Taux de Change

Sur une Transaction de CFD sur Marge à la vente, la marge de référence est :

Unités dans l'OSLG x (Palier OSLG – Cours Moyen du Palier 1) x Taux de Change

Votre marge de référence totale, qui variera en fonction du Cours, correspond à la somme de la marge de référence requise pour tous Transactions de CFD sur Marge couvertes par un OSLG à un moment donné. Si la marge de référence tombe à un montant inférieur à la marge de position, la marge de position s'appliquera par la suite.

2.3 Marge Indépendante.

Nous pouvons également exiger de vous un Montant additionnel déposé sur votre Compte pour sécuriser vos obligations futures vis-à-vis de nous, ci-après dénommée la « marge indépendante ».

2.4 Marge Totale.

Votre marge totale est la somme de la marge de votre position totale sur tous les Transactions de CFD sur Marge non couvertes par un OSLG, la marge de référence et la marge indépendante à un moment donné.

SPREAD

- 3.1 Le Cours d'achat et de vente d'une Transaction de CFD sur Marge n'est généralement pas le même. Dès que vous avez placé une Transaction de CFD sur Marge, il existe un risque de perte du montant de la différence entre le Cours d'achat et de vente (« Spread ») en tenant compte du nombre d'Unités de votre Position et, en fonction des mouvements de Cours, la taille du spread fluctue. Vous pouvez voir le Spread

actuel pour n'importe quel instrument en vous référant à la section « aperçu du produit » pour l'instrument correspondant sur la Plateforme.

COMMISSION

4.1 Aperçu de la Commission.

La Commission est prélevée lors de l'ouverture et de la clôture d'une Transaction de CFD sur Marge ou d'une Position qui fait référence à une action ou à une paire de devises (pour les clients Active Trader uniquement). Seuls les Ordres exécutés impliquent une Commission. La Commission payable par Transaction de CFD sur Marge peut être consultée dans la section « aperçu du produit » de l'instrument concerné sur la Plateforme.

PRIME POUR ORDRE STOP LOSS GARANTI (OSLG)

5.1 Si vous souhaitez placer un OSLG sur une Transaction de CFD sur Marge ou une Position, vous devrez payer une prime, appelée « Prime OSLG » sur la Plateforme, au moment où vous passez la transaction.

La Prime OSLG requise pour votre Transaction de CFD sur Marge ou votre Position est calculée à partir du coût unitaire de la Prime OSLG indiqué sur la Plateforme dans la section « aperçu du produit » de chaque Produit (voir Ordres Stop Loss Garantis) et du Cours actuel.

Le calcul pour la Commission pour les OSLG est le suivant :

Coût par Unité x nombre d'Unités négociées

FRAIS DE FINANCEMENT

6.1 Aperçu des Frais de Financement.

Ces Frais sont uniquement applicables aux Transactions de CFD sur Marge faisant référence à des contrats cash. À la fin de chaque jour de négociation (17h00, heure de New-York), les Positions qui restent ouvertes sur votre Compte seront soumises à un coût appelé « Frais de Financement ». Pour les positions ouvertes en actions néo-zélandaises, les Frais de financement seront appliqués à 09h00 heure NZ. Les Frais de Financement peuvent être positifs ou négatifs selon la direction de votre Position (à l'achat ou à la vente) et le taux de Frais de Financement applicable.

Les taux de Frais de Financement historiques, exprimés en pourcentage annuel, sont disponibles sur la Plateforme dans la section « aperçu du produit » de chaque produit.

Les Frais de Financement payables par Transaction de CFD sur Marge se trouvent dans la section « aperçu du produit » de l'instrument concerné sur la Plateforme.

Le tableau suivant présente les Frais de Financement que vous devez payer par catégorie d'actifs.

Frais de Financement pour les Clients Non Professionnels

CATÉGORIE D'ACTIFS	FRAIS DE FINANCEMENT QUOTIDIENS
Actions et ETF (Fonds négociés en bourse)	Taux interbancaire sous-jacent journalier +/- 0,0082 % Veuillez noter : Le taux de financement à l'égard d'une Transaction de CFD sur Marge à la vente comprend également un ajustement additionnel d'au-moins 0,25 %. Ces frais d'emprunt peuvent être importants et sujets à d'importants changements, à mesure que les intérêts de vente sur toute action concernée augmentent.
Matières premières / Titres du Trésor	Frais de Financement Quotidiens Estimés ² +/- 0,0082 %

² Différence entre le cours du CFD sans date (un CFD qui n'est pas un CFD à terme de gré à gré) et le cours du contrat à terme sous-jacent (en bourse) que CMC Markets utilise pour la cotation de ses CFD sans date, converti en Frais de Financement.

Indices	Taux interbancaire sous-jacent journalier +/- 0,0082 %
FX	Taux quotidien TomNext +/- 0,0027 %
Crypto-monnaies	Bitcoin-CFD : 0.0411 % (long) / 0,0205 % (court) CFD sur Ethereum : 0,0411 % (long) / 0,0205% (court) CFD sur crypto-monnaies (à l'exception du Bitcoin et de l'Ethereum) : 0,0548 % (long) / 0,0274 % (court)

Frais de Financement pour les Clients Professionnels

CATÉGORIE D'ACTIFS	FRAIS DE FINANCEMENT QUOTIDIENS
Actions et ETF (Fonds négociés en bourse)	Taux interbancaire sous-jacent journalier +/- 0,0068 % Veuillez noter : Le taux de financement à l'égard d'une Transaction de CFD sur Marge à la vente comprend également un ajustement additionnel d'au-moins 0,25 %. Ces frais d'emprunt peuvent être importants et sujets à d'importants changements, à mesure que les intérêts de vente sur toute action concernée augmentent.
Matières premières / Titres du Trésor	Frais de Financement Quotidiens Estimés ² +/- 0,0068 %
Indices	Taux interbancaire sous-jacent journalier +/- 0,0068 %
FX	Taux quotidien TomNext +/- 0,0027 %
Crypto-monnaies	Bitcoin-CFD : 0,0411 % (long) / 0,0205 % (court) CFD sur Ethereum : 0,0411 % (long) / 0,0205 % (court) CFD sur crypto-monnaies (à l'exception du Bitcoin et de l'Ethereum) : 0,0548 % (long) / 0,0274 % (court)

Les Frais de Financement peuvent être calculés à l'aide des formules suivantes :

Transaction de CFD sur Marge à l'achat

$$\text{(Unités x cours moyen du marché à la clôture x taux de financement à l'achat) x Taux de Change}$$

Transaction de CFD sur Marge à la vente

$$\text{(Unités x cours moyen du marché à la clôture x taux de financement à la vente) x Taux de Change}$$

Les Frais de Financement seront calculés à partir du cours moyen du marché à 17h00, heure de New York, ou, lorsque le marché est fermé, à partir du dernier cours moyen publié par CMC Markets. Pour les actions néo-zélandaises, le cours moyen de clôture de la veille sera utilisé.

La somme totale des Frais de Financement sera créditée ou débitée de votre Compte. Vous pouvez consulter cette information dans la section « historique » de la Plateforme.

6.2 Actions.

Les Frais de Financement pour les Transactions de CFD sur Marge sur action sont basés sur le taux de référence de la devise des actions sous-jacentes + 0,0082 % (quotidien) pour une Transaction de CFD sur Marge à l'achat ou - 0,0082 % pour une Transaction de CFD sur Marge à la vente.

Les Frais de Financement seront imputés ou débités lorsque vous avez des Positions à l'achat et crédités lorsque vous avez des Positions à la vente, sauf si le taux d'intérêt de référence sous-jacent est inférieur ou égal à 0,0082 %, auquel cas des frais seront prélevés sur votre Compte pour les Positions à la vente.

Le taux de financement à l'égard d'une Transaction de CFD sur Marge à la vente comprend également un ajustement additionnel d'au-moins 0,25 %. Ces frais d'emprunt peuvent être importants et sujets à d'importants changements, à mesure que les intérêts de vente sur toute action concernée augmentent. Vous devez être conscient de ce risque / ces frais supplémentaire(s) lors de Transactions de CFD sur Marge à la vente sur des actions individuelles.

6.3 **Indices.**

Les Frais de Financement pour les Transactions de CFD sur Marge sur indice sont basés sur le taux de référence de l'indice + 0,0082 % (quotidien) pour une Transaction de CFD sur Marge à l'achat ou - 0,0082 % pour une Transaction de CFD sur Marge à la vente.

Les Frais de Financement seront imputés ou débités lorsque vous avez des Positions à l'achat et crédités lorsque vous avez des Positions à la vente, sauf si le taux d'intérêt de référence sous-jacent est inférieur ou égal à 0,0082 %, auquel cas des frais seront prélevés sur votre Compte pour les Positions à la vente.

6.4 **FX.**

Les Frais de Financement pour les Transactions de CFD sur Marge sur devises sont basés sur le taux « TomNext » (« Tomorrow to Next Day ») de la paire de devises concernée sur les marchés sous-jacents pertinents, exprimé en pourcentage annuel.

Taux de Frais de Financement quotidien sur une Transaction de CFD sur Marge à l'achat

Taux TomNext en % moins 1 %

Taux de Frais de Financement quotidien sur une Transaction de CFD sur Marge à la vente

Taux TomNext en % plus 1 %

Différents taux sont cotés sur les marchés pour l'achat et la vente d'une Position et les taux sont activement négociés entre les banques. Les taux TomNext sur le marché sous-jacent sont basés sur le différentiel de taux d'intérêt entre les deux devises. En règle générale, si le taux d'intérêt de la première devise désignée est supérieur au taux d'intérêt de la deuxième devise désignée de la paire (sous réserve du réajustement de 1 %) et si vous détenez une Transaction de CFD sur Marge, les Frais de Financement seront crédités sur votre compte. D'un autre côté, si vous détenez une Transaction de CFD sur Marge à la vente dans le même scénario, les Frais de Financement seront débités de votre Compte.

6.5 **Matières Premières et Obligations.**

Les taux de Frais de Financement pour les Positions sur matières premières au comptant et obligations au comptant sont basés sur le marché des contrats à terme sous-jacent dont les cours sont issus. Un produit au comptant est un produit sans date d'expiration ou de liquidation. Le cours des matières premières au comptant et des obligations n'inclut pas les Frais de Financement qui sont intégrés dans les contrats à terme de ces produits afin que les cours au comptant restent « constants ». Les Frais de Financement induits journaliers sont ensuite appliqués pour aboutir sur nos frais de financement, qui peuvent être positifs ou négatifs.

6.6 **Crypto-monnaies.**

Les Frais de Financement pour les Crypto-Monnaies sont basés sur les frais de transaction encourus par CMC ainsi que sur d'autres risques associés à ces produits, tels que le vol des Crypto-Monnaies de CMC par le piratage de comptes. Des vérifications sont effectuées régulièrement afin de garantir que nos tarifs sont conformes à ceux de nos concurrents.

6.7 **Contrats à terme (Forward).**

Une Transaction de CFD sur Marge faisant référence à un contrat à terme (Forward) est un Produit à

échéance fixe ou date de liquidation, à laquelle les Positions ouvertes seront liquidées au Cours de clôture.
Les contrats Forward ne seront pas assujettis à des Frais de Financement.

6.8 Indices personnalisés

Les Frais de Financement pour les Indices Personnalisés dépendront de la composition de l'Indice Personnalisé.

CONTRATS D'OPTIONS DE GRÉ À GRÉ

Lorsque vous êtes en mesure de réaliser des transactions sur des Contrats d'Options de gré à gré, les coûts indiqués aux sections 7 et 8 s'appliquent. Veuillez noter que les Contrats d'Options de gré à gré ne sont pas accessibles à tous les clients.

Marge

7.1 Vous devrez déposer une Marge lorsque vous soumettez un Ordre pour des Contrats d'Options de gré à gré. La Marge sera calculée différemment selon que vous soumettez un Ordre pour une Position Courte ou Longue. Pour une Position Courte, la Marge sera calculée différemment selon que vous placez une Option d'Achat ou une Option de Vente.

7.2 Marge (Position Courte)

Les calculs de Marge pour chaque type de Contrat d'Options de gré à gré sont décrits ci-dessous. Le montant calculé dans chaque scénario est multiplié par le Taux de Change (le cas échéant) pour obtenir la Marge applicable :

Option d'Achat : Le plus élevé des deux montants suivants :

$((X \% \times \text{Cours au Comptant}) - \text{Montant hors du Cours}) \times \text{nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{Multiplicateur OU}$

$(Y \% \times \text{Cours au Comptant}) \times \text{nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{Multiplicateur}$

Option de Vente : Le plus élevé des deux montants suivants :

$((X \% \times \text{Cours au Comptant}) - \text{Montant hors du Cours}) \times \text{nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{Multiplicateur OU}$

$(Y \% \times \text{Cours d'Exercice}) \times \text{nombre de Contrats d'Options de gré à gré}$

$\times \text{Multiplicateur où :$

- X est le Taux de Marge Standard et Y est le Taux de Marge Plancher. Ces Taux sont précisés dans la présentation des Produits sur la Plateforme ;
- Le Cours au Comptant fait référence au Cours Moyen du Palier 1 de l'actif sous-jacent, tel que calculé et coté par CMC ; et
- Le « Montant hors du Cours » fait référence à la différence entre le Cours d'Exercice du Contrat d'Options de gré à gré et le Cours au Comptant. Pour les Contrats d'Options de gré à gré d'Achat, cela se calcule comme suit : Cours d'Exercice - Cours au Comptant, et pour les Contrats d'Options de gré à gré de Vente, comme suit : Cours au Comptant - Cours d'Exercice. Lorsque le Montant hors du Cours est négatif, une valeur de 0 s'applique au calcul, car l'option sera « dans le cours ».
- Le Multiplicateur est le nombre d'actifs sous-jacents que représente une Option de gré à gré.

À titre indicatif, le cours du Contrat d'Options de gré à gré n'entre pas dans le calcul de la Marge sur les Contrats d'Options de gré à gré Courts.

En raison de la manière dont la Marge est calculée, la Marge que vous devrez déposer dépendra du fait que le Contrat d'Options de gré à gré soit « dans le cours » ou « hors du cours » et de la mesure dans laquelle le Contrat d'Options de gré à gré est « hors du cours ». Vous trouverez ci-dessous des exemples de calcul de la Marge dans chacun de ces scénarios. Si vous avez des questions concernant ces calculs, veuillez contacter notre équipe gestion clients avant de conclure tout Contrat d'Options de gré à gré.

Exemple A de Marge – Option d'Achat « Dans le cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré d'Achat à 61 €, avec un Cours d'Exercice de 900 et un Cours au Comptant de 1 000.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Vous paierez le montant le plus élevé entre :

$$((15 \% \times 1\,000) - 0) \times \text{le nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{le Multiplicateur}$$

OU

$$(10 \% \times 1\,000) \times \text{le nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{le Multiplicateur}$$

Vente d'une Option de gré à gré d'Achat « Dans le cours »		
Type		Option d'Achat courte
Exercice	A	900
Cours de l'indice sous-jacent	B	1 000
Cours de l'Option de gré à gré	D	61
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant d'Achat hors du cours	$OTM = \text{MAX} (A - B , 0)$	0
Méthode de marge d'Achat courte 1	$M1 = ((X * B) - OTM) * J * M$	1 500
Méthode de marge d'Achat courte 2	$M2 = (Y * B) * J * M$	1 000
Besoin en Marge courte	$\text{MAX} (M1 , M2)$	1 500

La différence entre le Cours d'Exercice et le Cours au Comptant est de -100 (900 - 1000), donc le Montant Hors du Cours est de 0. Cela signifie que le Contrat d'Options de gré à gré est « dans le cours », car le Cours d'Exercice est inférieur au Cours au Comptant.

Ici, les besoins en Marge seraient de 1 500 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 1 500 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

Exemple B de Marge - Option de vente « Dans le cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré de Vente à 71 €, avec un Cours d'Exercice de 800 et un Cours au Comptant de 700.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Vous paierez le montant le plus élevé entre :

$$((15 \% \times 700) - 0) \times \text{le nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{le Multiplicateur}$$

OU

$(10 \% \times 800) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré x le Multiplicateur

Vente d'une Option de gré à gré de Vente « Dans le cours »		
Type		Option de Vente courte
Exercice	A	800
Cours de l'indice sous-jacent	B	700
Cours de l'Option de gré à gré	D	71
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant de Vente hors du cours	$OTM = \text{MAX} (B - A , 0)$	0
Méthode de marge de Vente courte 1	$M1 = ((X * B) - OTM) * J * M$	1 050
Méthode de marge de Vente courte 2	$M2 = (Y * B) * J * M$	800
Besoin en Marge courte	$\text{MAX} (M1 , M2)$	1 050

La différence entre le Cours au Comptant et le Cours d'Exercice est de -100 (700 - 800), donc le Montant Hors du Cours est de 0. Cela signifie que le Contrat d'Options de gré à gré est « dans le cours », car le Cours d'Exercice est supérieur au Cours au Comptant.

Ici, les besoins en Marge seraient de 1 050 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 1 050 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

Exemple C de Marge - Option d'Achat « Hors du cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré d'Achat à 61 €, avec un Cours d'Exercice de 1 100 et un Cours au Comptant de 1 000.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Vous paierez le montant le plus élevé entre :

$((15 \% \times 1\,000) - 100) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré x le Multiplicateur

OU

$(10 \% \times 1\,000) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré x le Multiplicateur

Vente d'une Option de gré à gré d'Achat « Hors du cours »		
Type		Option d'Achat courte
Exercice	A	1 100
Cours de l'indice sous-jacent	B	1 000
Cours de l'Option de gré à gré	D	61
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant d'Achat hors du cours	$OTM = \text{MAX} (A - B , 0)$	100

Méthode de marge d'Achat courte 1	$M1 = ((X * B) - OTM) * J * M$	500
Méthode de marge d'Achat courte 2	$M2 = (Y * B) * J * M$	1 000
Besoin en Marge courte	$MAX (M1 , M2)$	1 000

La différence entre le Cours d'Exercice et le Cours au Comptant est de 100 (1 100 - 1 000). Comme cette différence est positive, le Cours d'Exercice étant supérieur au Cours au Comptant, le Contrat d'Options de gré à gré est « hors du cours ».

Ici, les besoins en Marge seraient de 1 000 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 1 000 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

Exemple D de Marge - Option de Vente « Hors du cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré de Vente à 71 €, avec un Cours d'Exercice de 800 et un Cours au Comptant de 1 000.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Vous paierez le montant le plus élevé entre :

$$((15 \% \times 1\,000) - 200) \times \text{le nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times$$

le Multiplicateur ou

$$(10 \% \times 800) \times \text{le nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{le Multiplicateur}$$

Vente d'une Option de gré à gré de Vente « Hors du cours »		
Type		Option de Vente courte
Exercice	A	800
Cours de l'indice sous-jacent	B	1 000
Cours de l'Option de gré à gré	D	71
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant de Vente hors du cours	$OTM = MAX (B - A , 0)$	200
Méthode de marge de Vente courte 1	$M1 = MAX((X * B) - OTM) , (Y * B)$	-500
Méthode de marge de Vente courte 2	$M2 = MAX((X * B) - OTM) , (Y * A)$	800
Besoin en Marge courte	$MAX (M1 , M2)$	800

La différence entre le Cours au Comptant et le Cours d'Exercice est de 200 (1 000 - 800). Comme cette différence est positive, le Cours d'Exercice étant inférieur au Cours au Comptant, le Contrat d'Options de gré à gré est « hors du cours ».

Ici, les besoins en Marge seraient de 800 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 800 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

Exemple E de Marge – Option d'Achat « Très hors du cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré d'Achat à 61 €, avec un Cours d'Exercice de 1 100 et un

Cours au Comptant de 100.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Vous paierez le montant le plus élevé entre :

$((15 \% \times 100) - 1\,000) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré \times le Multiplicateur

OU

$(10 \% \times 100) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré \times le Multiplicateur

Vente d'une Option de gré à gré d'Achat « Très hors du cours »		
Type		Option d'Achat courte
Exercice	A	1 100
Cours de l'indice sous-jacent	B	100
Cours de l'Option de gré à gré	D	61
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant d'Achat hors du cours	$OTM = \text{MAX} (A - B , 0)$	1 000
Méthode de marge d'Achat courte 1	$M1 = ((X * B) - OTM) * J * M$	-9 850
Méthode de marge d'Achat courte 2	$M2 = (Y * B) * J * M$	100
Besoin en Marge courte	$\text{MAX} (M1 , M2)$	100

La différence entre le Cours d'Exercice et le Cours au Comptant est de 1 000 (1 100 - 100). Cette différence est significative, le Cours d'Exercice étant bien supérieur au Cours au Comptant, de sorte que le Contrat d'Options de gré à gré est qualifié de « très hors du cours ».

Ici, les besoins en Marge seraient de 100 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 100 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

Exemple F de Marge – Option de Vente « Très hors du cours »

Vous vendez 10 Contrats d'Options de gré à gré de Vente à 71 €, avec un Cours d'Exercice de 800 et un Cours au Comptant de 1 800.

X (Taux de Marge Standard) est égal à 15 %, Y (Taux Plancher de Marge) est égal à 10 % et le Multiplicateur est égal à 1.

Le plus élevé des deux montants suivants :

$((15 \% \times 1\,800) - 1\,000) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré \times le

Multiplicateur OU

$(10 \% \times 800) \times$ le nombre de Contrats d'Options de gré à gré \times le Multiplicateur

Vente d'une Option de gré à gré de Vente « Très hors du cours »		
Type		Option de Vente courte
Exercice	A	800
Cours de l'indice sous-jacent	B	1 800
Cours de l'Option de gré à gré	D	71
Contrats	J	10
Marge Standard %	X	15%
Marge Plancher %	Y	10%
Multiplicateur	M	1
Montant de Vente hors du cours	$OTM = \text{MAX} (B - A , 0)$	1 000
Méthode de marge de Vente courte 1	$M1 = ((X * B) - OTM) * J * M$	-7 300
Méthode de marge de Vente courte 2	$M2 = (Y * A) * J * M$	800
Besoin en Marge courte	$\text{MAX} (M1 , M2)$	800

La différence entre le Cours au Comptant et le Cours d'Exercice est de 1 000 (800 - 1 800). Cette différence est importante, de sorte que le Contrat d'Options de gré à gré est qualifié de « très hors du cours ».

Ici, les besoins en Marge seraient de 800 €, car c'est le plus élevé des deux calculs. La Marge la plus élevée, soit 800 €, serait versée et convertie au Taux de Change dans la monnaie de votre Compte.

7.3 Marge (Positions Longues)

Le besoin en Marge lorsqu'un Ordre pour un Contrat d'Options de gré à gré Long, qu'il s'agisse d'une option « de vente » ou « d'achat », est soumis, vous sont affichés sur la Plateforme comme suit :

Nombre de Contrats x Multiplicateur x Cours d'Achat du Contrat d'Options de gré à gré x Taux de Change CMC

Une fois l'Ordre pour un Contrat d'Options de gré à gré Long exécuté, le besoin en Marge est calculé comme suit :

Nombre de Contrats x Multiplicateur x Cours Moyen du Contrat d'Options de gré à gré x Taux de Change CMC

Le besoin en Marge pour tout Contrat d'Options de gré à gré Long augmentera ou diminuera en fonction des fluctuations du Cours du Contrat d'Options de gré à gré. Lorsque le Cours du Contrat d'Options de gré à gré tombe à zéro, vous n'êtes plus tenu(e) de payer une Marge.

Exemple G de Marge (au moment de la soumission de l'Ordre) – Contrat d'Options de gré à gré Long sur Option d'Achat

Vous achetez 10 Contrats d'Options de gré à gré sur Option de Vente dont le Cours d'Achat est de 20 €, le Cours de Vente de 19 € et le Multiplicateur de 1.

La Marge initiale requise serait de 200 € (10 x 1 x 20 (c'est-à-dire le Cours d'Achat)).

Prime

8.1

Prime

La Prime est le montant que vous devez payer (dans le cas d'une position longue) ou que vous avez le droit de recevoir (dans le cas d'une position courte) à la suite de la conclusion d'un Contrat d'Options de gré à gré. La Prime pour un Contrat d'Options de gré à gré sera réglée sur une base nette à la date à laquelle le Contrat d'Options de gré à gré est clôturé, exercé ou arrive à échéance (selon la première éventualité).

Lorsque vous achetez un Contrat d'Options de gré à gré de Vente ou d'Achat, la Prime est calculée comme suit :

$$\text{Nombre de Contrats d'Options de gré à gré} \times \text{Multiplicateur} \times \text{Cours du Contrat d'Options de gré à gré} \times \text{Taux de Change CMC}$$

Ce calcul de la Prime reste inchangé, que le Contrat d'Options de gré à gré soit de Vente ou d'Achat.

EXEMPLES DE CALCUL DE LA PRIME :

Exemple A de Prime – Option d'Achat Longue

Si vous achetez 10 Contrats d'Options de gré à gré d'Achat à 63 € avec un Multiplicateur de 1, la

Prime est la suivante : La Prime sera de $10 \times 1 \times 63 \text{ €} = 630 \text{ €}$

Exemple B de Prime - Option de Vente Longue

Si vous achetez 10 contrats d'Options de gré à gré de Vente à 71 € avec un Multiplicateur de 1, la

Prime est la suivante : La Prime sera de $10 \times 1 \times 71 \text{ €} = 710 \text{ €}$

Veuillez noter que la Prime sera convertie dans la Monnaie du Compte si celle-ci diffère de la Devise du Produit pour le Contrat d'Options de gré à gré au moment où la Prime est déduite. Toute estimation du montant du change monétaire de la Prime affichée sur la Plateforme est donnée à titre indicatif uniquement.

SPREAD

9.1

Le Cours d'Achat et de Vente d'un Contrat d'Options de gré à gré n'est généralement pas le même. Dès que vous avez placé un Contrat d'Options de gré à gré, il existe un risque de perte du montant de la différence entre le Cours d'achat et de vente (« Spread ») en tenant compte de votre Position et, en fonction des mouvements de Cours, la taille du spread fluctue. Vous pouvez voir le Spread actuel pour n'importe quel instrument en vous référant à la section « Aperçu du produit » sur la Plateforme.

AUTRES COÛTS LIÉS À VOTRE COMPTE (TOUS LES PRODUITS)

10.1

Intérêts

Si vous êtes un Client Professionnel ou une Contrepartie Éligible, nous pouvons vous facturer des intérêts sur les montants en souffrance qui nous sont dus à compter de la date d'échéance jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant en souffrance sur votre Compte, conformément à la clause 3.1 de l'Annexe 2A des Conditions Générales. Ces intérêts seront facturés quotidiennement à un taux annuel de 4 % au-dessus du taux de base de la Banque centrale européenne en vigueur, mais à un taux annuel de 4 % pour toute période pendant laquelle ce taux de base est inférieur à 0 %.

10.2

Paiements vers/de votre Compte.

Vous pouvez effectuer des dépôts sur votre Compte par carte de crédit ou de débit, par virement bancaire depuis votre compte bancaire ou par tout autre moyen de paiement pris en charge par la Plateforme. Nous n'acceptons pas les paiements en espèces ou par chèque. Veuillez-vous assurer que tout paiement que vous effectuez provient d'un compte ou d'une carte à votre nom. Tout paiement tiers sera rejeté et retourné à l'émetteur du paiement.

Il n'y a aucun frais pour recevoir des fonds via un virement bancaire standard (virements nationaux). Les virements internationaux urgents peuvent entraîner des coûts, en fonction de la localisation du ou des pays concernés.

10.3 **Conversion des Devises.**

Toutes les Plus-Values ou Moins-Values Réalisées (y compris la Prime le cas échéant) seront automatiquement converties dans la Devise de Référence du Compte, au Taux de Change en vigueur.

Le Taux de Change est calculé en faisant la moyenne de nos produits cash sur le Forex pour la paire de devises concernée +/- 0,50 %. CMC Markets convertira le montant des profits et pertes de la Transaction de CFD sur Marge ou du Contrat d'Options de gré à gré dans la Monnaie du Compte en utilisant ce taux.

Nos conversions de taux de change de la Devise du Produit vers la Monnaie du Compte, sur la base de notre Taux de Change, peuvent être sujettes à des modifications à tout moment (veuillez consulter nos Conditions Générales).

10.4 **Frais d'accès aux Données de Marché.**

Si vous êtes classé comme Investisseur Privé aux fins des données de marché conformément à nos Conditions Générales, CMC Markets vous remboursera les frais de souscription mensuels pour des données de marché pour un pays spécifique au cours du mois civil suivant, si vous avez exécuté deux (2) ou plusieurs Transactions de CFD sur Marge pour ce pays.

Si vous n'êtes pas classé comme Investisseur Privé aux fins des données de marché conformément à nos Conditions Générales, CMC Markets vous remboursera les frais de souscription mensuels pour des données de marché pour un pays spécifique au cours du mois civil suivant, si vous avez exécuté cinq (5) ou plusieurs Transactions de CFD sur Marge pour ce pays.

Si vous souhaitez effectuer des transactions sur des Produits actions ou consulter les données de prix des produits actions, vous devrez souscrire à la souscription pour des données de marché correspondant sur la Plateforme.

Des frais mensuels (taxes comprises) s'appliquent à la souscription pour des données de marché et varient en fonction du ou des pays concernés par vos Transactions de CFD sur Marge.

Les frais mensuels seront convertis dans la Monnaie du Compte au Taux de Change avant d'être déduits de votre Compte.

Vous pouvez vous désabonner de vos souscriptions aux données de marché à tout moment, à condition que vous n'avez plus aucune Position ou Ordre en Attente couvert par la souscription aux données de marché concernée. Toutefois, les frais mensuels de souscription pour des données de marché resteront applicables. Si vous n'avez aucune Position ou Ordre en Attente ouvert à minuit (minuit fait référence à chaque bourse locale ou groupe boursier) le premier jour du mois civil suivant, vous serez automatiquement désabonné de toute souscription aux données de marché.

Votre souscription aux données de marché est renouvelée automatiquement lorsque vous avez des Positions ouvertes ou des Ordres en Attente sur votre Compte concernant des actions dans le pays concerné, quel que soit votre capital disponible. Il vous incombe de vous assurer que votre Compte dispose de fonds suffisants pour payer les frais de souscription pour des données de marché.

Les frais mensuels de souscription pour des données de marché seront déduits de votre Compte le premier jour de chaque mois civil (ou à la date limite de votre souscription pour des données de marché si vous souscrivez à cette souscription après le début d'un mois civil).

Veuillez consulter les tableaux³ ci-dessous pour connaître les frais de données de marché que nous sommes autorisés à facturer aux Investisseurs Privés et aux investisseurs non privés pour les informations de données de marché sur n'importe quel pays. Pour éviter toute ambiguïté, en raison de promotions spéciales, de remises ou d'offres similaires, les frais de données de marché réels peuvent être inférieurs (mais pas supérieurs) aux montants maximaux indiqués dans les tableaux ci-dessous. Nous nous réservons le droit de retirer ou de modifier ces promotions spéciales, remises ou offres similaires conformément à la clause 3.1.1 de nos Conditions Générales et de vous facturer jusqu'à concurrence des Montants indiqués dans les tableaux ci-dessous après l'expiration de ces promotions spéciales, remises ou offres similaires. Sous réserve de la phrase précédente, la clause 9.3 des Conditions Générales s'appliquera aux augmentations des frais liés aux données de marché.

Pour plus de détails sur les Commissions et les frais de souscription pour des données de marché, veuillez consulter notre site Internet où vous trouverez les informations actuelles ou contacter notre

service clientèle à l'adresse gestionclients@cmcmarkets.fr

10.5 **Ajustement de Cours - Paiements des Équivalents de Dividendes**

Les Ajustements de Cours ne sont pas des frais prélevés sur votre compte en tant que tels, mais ils peuvent entraîner des débits sur votre compte.

CFD sur Action

Lorsque vous détenez un CFD, vous ne détenez aucun droit sur les actions sous-jacentes émises, des ajustements seront apportés à votre Compte afin de préserver le changement économique équivalent chaque fois qu'un paiement de dividende est effectué par un émetteur d'actions.

Les ajustements seront effectués en fonction de votre position à la fin de la journée de négociation le jour précédant la négociation « Ex-Dividend » des actions sous-jacentes et seront comptabilisés sur votre compte avant l'ouverture du marché à la Ex-Date.

Le paiement pour les positions longues sera crédité sur votre compte, déduction faite du montant relatif à la retenue d'impôt si la position était détenue sur des actions physiques. Le taux de retenue à la source, à l'exclusion des paiements équivalents aux dividendes sur les actions américaines, sera égal au taux d'imposition implicite que CMC Markets serait facturé.

Pour les paiements équivalents aux dividendes sur les actions américaines, conformément à l'article 871 (m) du code des impôts IRS américain, la retenue d'impôt sera appliquée au même taux que celui applicable à la détention de la position sur l'action physique. Les paiements pour les positions longues seront crédités sur votre compte, déduction faite de la retenue à la source applicable.

Le paiement sur les positions courtes sera débité de votre compte au taux du dividende brut, sans aucun ajustement pour toute retenue à la source.

Les autres formes de paiements de trésorerie issus des distributions des actions sous-jacentes, comme le remboursement de capital ou les distributions du capital issues de sociétés de personnes, seront traitées conformément au taux d'imposition implicite de CMC Markets et, le cas échéant, aux règles du code des impôts IRS américain.

CFD sur Indice Cash

Si vous détenez une position sur un indice soumis au paiement d'ajustements de cours, générés à partir des dividendes versés par les sociétés sous-jacentes constituantes de l'indice, un ajustement de trésorerie sera effectué sur votre compte pour refléter le changement de valeur ou les points de baisse concernant l'indice.

Ces ajustements sont faits pour les positions longues et courtes.

Sur le plan économique, ces ajustements n'ont pas d'impact sur la performance de la position détenue car la baisse de valeur de l'indice ayant été calculée et basée sur le paiement du dividende sera exactement compensée par le débit ou le crédit effectué sur votre compte.

Par exemple, si le UK 100 a un ajustement de cours de 7,5 points et le dernier cours avant l'application de l'ajustement de cours est de 7 720,00, vous vous attendrez à ce que la valeur de l'indice tombe à 7 712,50.

Toute différence entre le premier cours attendu de 7 712,50 et le premier cours réel sera l'impact des mouvements du marché.